L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : No 78, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 24 JUILLET 1863. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS;
VENDREDI MATIN, 24 JUILLET.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le shérif à 10 heures et demie, rue de la Nouvelle-Levée, entre Erato et Thalie—Machine, appareil, etc.

Par Anthony Fernandez, à 11 heures, au coin des rues Camp et Hobon, les effets mobiliers d'une succession.

Par J. B. Crozat, à son magasin d'encan—un alambic complet.

Par G. Lasmont, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 59—marchandises sèches, nattes blanches et de couleur.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 41—Marchandises sèches et vêtements.

Par J. P. Boissau, à 10 heures, dans la rue St-Charles, No 74—meubles, piano, argenterie, &c.

Par D. E. Morphy, à 10 heures, à l'entrepôt Dellefain.

Par R. T. Montgomery, à onze heures, à la salle d'encan, rue du Camp, No 33—café, jambons, Balais, fromage, whisky, eau-de-vie, etc.

Service Postal entre Vicksburg et la Nelle Orléans—Le maître de Poste de Vicksburg annonce au maître de Poste de la Nlle-Orléans qu'il sera établi sous peu un service postal entre les deux villes.

Nouvelles par la voie du Sud.

Du *Mobile Evening Telegraph* du 17, l'Era a extrait les nouvelles qui suivent :

Brandon, 18 juillet—Notre armée s'est retirée tranquillement de Jackson hier soir à 10 heures, pour n'être pas prise de flanc sur sa droite. Les malades et les blessés ont tous été emmenés. On a sauvé toutes les provisions. L'ennemi ne s'est aperçu de notre retraite qu'à la pointe du jour et il n'a fait aucun effort pour poursuivre. Notre armée est en ligne de bataille.

Richmond 17 juillet—Le président a lancé une proclamation déclarant, que dans son jugement, les nécessités de la défense publique exigent que tout homme en état de porter les armes, de 18 à 45 ans, soit appelé au service pour défendre son pays et chasser les envahisseurs qui sont maintenant dans les limites de la Confédération. Il appelle par conséquent aux armes tous les blancs, résidant dans les Etats Confédérés, entre les âges de 18 et 45, et ordonne que toutes les personnes sujettes à cet appel, qui ne sont pas maintenant au service militaire, se rendent aussitôt après leur enrôlement, dans les camps de conscrits de leurs Etats respectifs, sous peine d'être arrêtées et punies comme déserteurs. Il ordonne, en outre, qu'il sera permis à toute personne que la proclamation concerne, de s'engager comme volontaire avant l'enrôlement.

Richmond 15 juillet—La flotille fédérale sur la James River est, dit-on, à Bermuda Hundreds, près de City Point, ce soir.

Pas de nouvelles aujourd'hui. Les communications télégraphiques avec Winchester ont été interrompues pendant deux jours et l'on croit que les fils ont été rompus par l'orage entre Staunton et Winchester. Le train central n'a apporté ce soir aucune nouvelle.

Richmond 15 juillet—Un grand nombre d'officiers et de soldats blessés arrivent journellement. Toutes les lettres et tous les rapports verbaux représentent notre armée dans le Maryland comme étant dans le meilleur état et prête pour la prochaine bataille.

Le sentiment d'inquiétude qui régnait ici naguère a fait place à une confiance générale dans l'habileté du général Lee et dans sa brave armée. On est sûr qu'elle se mesurera avec succès contre les hordes fédérales qui se concentrent maintenant sur le Potomac.

Avant que le prochain engagement ait lieu, on croit que notre armée sera presque aussi forte qu'elle l'était à la bataille de Gettysburg.

Les pluies continuelles qui tombent dans cette section causent de sérieuses inquiétudes pour les récoltes.

Richmond, 15 juillet—Le montant requis pour le capital de la marine volontaire de la Virginie a été souscrit et la compagnie s'est organisée mardi. Si de semblables associations se forment promptement dans les autres Etats, nous aurons bientôt une flotte suffisante pour enlever les barrières de commerce yankees sur toutes les mers du monde.

Jamais les journaux de la ville n'avaient été aussi dépourvus de nouvelles que ce matin. Il n'y a pas même une rumeur.

On suppose qu'une portion de la flotille fédérale profitera des hautes eaux de l'Appomattox pour se rendre à Petersburg.

Le temps continue d'être nuageux.

Richmond, 16 juillet—Les canonnières fédérales ont remonté la James River jusqu'à 30 milles de la ville, en bombardant continuellement les deux rives.

Les fermiers de Charles City, près de la rivière, emmènent leurs bestiaux à distance.

Il n'y a pas d'excitation ici. Les communications télégraphiques avec Winchester ont été reprises aujourd'hui.

Une dépêche dit que le général Lee s'est retiré sur le Potomac.

Pas d'autres nouvelles, pas de dépêches dans les journaux, pas de lettres.

Des passagers de Staunton rapportent qu'on n'y avait pas reçu un seul mot de nouvelles concernant l'armée.

Richmond, 17 juillet—Le retour de l'armée de Lee sur cette rive du Potomac a été accompli sans opposition sérieuse.

Tout a été sauvé, artillerie et équipages de camp.

L'arrière-garde a été attaquée par la cavalerie de l'ennemi et pendant la mêlée, le général Pettigrew a été grièvement blessé.

Hier, à Winchester, il a été rapporté que les fédéraux s'étaient mis à traverser le Potomac à Shepardstown, mais on ignorait avec quelles forces. On suppose que leur objet est d'épier les mouvements de notre armée dans cette direction.

L'*Examiner* d'hier, dit que l'abandon du plan d'invasion a été un sujet de soulagement pour notre peuple, qui était inquiet de savoir que le Potomac était entre notre armée et sa base de ravitaillement.

Le *Dispatch* fait la même remarque.

Le *Sentinel* se félicite aussi du succès de l'opération, eu égard aux grandes pluies qui avaient gonflé les eaux du Potomac et rendu le passage très périlleux.

Le *Whig* dit, pertinemment, que le mouvement de retraite a cela de bon qu'il ne laissera à Lincoln aucune excuse pour la conscription. Sous le point de vue militaire, l'opération est bonne, sans aucun doute, pourvu que Lee qui l'a faite.

(Dépêche spéciale du Mobile Evening Telegraph.)

Charleston, 15 juillet—Hier soir, une force provenant du 12e de la Géorgie et du 58e de la Caroline du Nord, formant environ 250 hommes, sous le commandement du major Rican, a attaqué le 48e de New York dans ses fossés à Grulliers et l'a chassé après lui avoir tué ou blessé 40 hommes.

Notre perte a été de 1 tué, 20 blessés et 3 manquants.

L'ennemi ayant reçu des renforts, nos hommes se sont retirés au fort Wagner. Nous avons fait un certain nombre de prisonniers qui sont arrivés dans cette ville.

Parmi ceux qui ont été blessés grièvement sont le sergent John H. Day et les soldats F. Mock, J Bayne, et W F Freeman du 12e de Géorgie.

Le capitaine Paul Hamilton Waring a été tué sur le parapet par les tirailleurs ce matin.

Les canonnières continuent à bombarder le fort Wagner à de longs intervalles.

De Chattanooga.

(Correspondance spéciale de la *Tribune* de Mobile.)

Chattanooga, 14 juillet—Nos éclaireurs rapportent que l'ennemi n'a pas encore traversé les montagnes, ses forces occupant toujours Tullahoma, McMinnville et la station de Cowan. Une partie de la cavalerie seulement est allée à Huntsville. Rosecrans est grandement arrêté dans son mouvement par le mauvais état des routes. Elles ont été rendues impraticables par les fortes pluies et c'est avec beaucoup de difficultés qu'il peut faire arriver des vivres à Tullahoma ou ailleurs.

On supposait que Morgan ferait une bonne marche dans l'Indiana et dans l'Ohio, sans s'écarter de la rivière et avec l'intention de la traverser du côté de la Virginie. Il peut rejoindre Lee avant de revenir. Les journaux de Louisville disent qu'il court grand risque d'être pris.

La raison qu'on donne à Rosecrans pour ne pas poursuivre notre armée est qu'il a été arrêté à Tullahoma par le manque de provisions.

La presse de Nashville, aussi bien que tous les journaux abolitionistes de l'Ouest, crient très fort pour entretenir leur courage. Ils font grand bruit de la reddition de Vicksburg et prétendent avoir battu Lee en Pennsylvanie. En parlant des mérites de Meade, ils disent qu'ils ont à la fin trouvé un général pour l'armée du Potomac et qu'il fera notre conquête.

Rosecrans ne pourra faire un mouvement avant 10 ou 15 jours au moins. Ainsi pendant ce temps, tout sera tranquille dans le Tennessee.

Notre armée est de nouveau dans de bonnes conditions et demande à combattre. Elle a été cruellement désappointée de n'avoir pas eu la chance de se brosser avec "Rosey".

La pluie continue avec une chaleur lourde.

NOUVELLES DE VICKSBURG PAR LE FLEUVE.

Le steamer *Omaha*, capitaine Richards, est arrivé hier soir de Vicksburg d'où il était parti le 21 du courant, avec 200 soldats malades et blessés envoyés à la Mobile.

Le capitaine Richards nous informe que le général Grant a encore son quartier général à Vicksburg. Le général Logan commande la place, et le général McPherson les troupes de la garnison.

Une flotte de bateaux est arrivée à Vicksburg de la rivière Yazoo dans la nuit du 21—mais le capitaine Richards ne donne aucuns détails sur son arrivée.

Le steamer *Imperial*, parti d'ici pour St-Louis, est arrivé à Vicksburg dans la nuit du 21, et a continué sa route.

Les steamers J. H. Groesbeck, Southwestern, Silver Wave, L M Kennett et l'Iberville déchargent à Vicksburg et le Lancaster, Forest Queen et le Gladiator à Natchez.

LE STEAMSHIP MATANZAS.

Le steamship Matanzas, capitaine Leisgang, a été expédié pour New York, directement. Il emporte $40,000 en espèces.

La question de la paix et la presse du Nord.

Le *Daily News*, à propos du rejet de la demande de M. Stephens, par une simple raison d'étiquette, dit :

"Les agents et les voies ordinaires suffisent à tous les besoins de communications militaires ou de conférence entre les Etats Unis et les insurgés."

Telle est la pompeuse et absurde réponse faite à la demande. La soumission à une étiquette officielle ridicule pourra-t-elle annihiler la puissance cicatrisante d'une pauvre qui saigne par tous les pores ? Cela rappelle un monarque espagnol qui rôtissait sur son fauteuil à l'âtre parce qu'une cérémonie de cour eût été violée s'il eût changé de siège. Il est vrai que M. Stephens demandait une audience en qualité de commissaire de guerre, mais le fait le plus simple et la dérogation la plus décente de la dignité officielle auraient au besoin converti l'occasion en une conversation courtoise sur les points en discussion, ce qui aurait pu conduire à une analyse des plans pour un règlement, et peut-être été le précurseur de la paix.

M. Lincoln n'éprouve aucun scrupule à compromettre la dignité de son office en se livrant à des passe-temps grossiers, pendant que des milliers d'hommes sont livrés à la désolation dans leurs foyers dévastés ; mais il ne peut condescendre à retrancher un degré de la ligne des cérémonies officielles pour rencontrer à mi-chemin un espoir de salut pour la république. Les rois, dans leur orgueil héréditaire, ont été moins pointilleux sur les formes. Richard II d'Angleterre ne dédaigna pas de parlementer avec ses sujets en rébellion ; il leur adressa en personne des paroles d'équité et de conciliation, et il est remarquable que cet acte de condescendance lui sauva la couronne et la vie. Peut-être par une semblable conduite M. Lincoln eût-il sauvé son pays.

Extrait du Journal of Commerce.

Si l'on pouvait adopter une politique qui restaurât la paix et l'union ne serait-il pas du devoir de l'administration de la suivre ? A moins d'être insensé, pourrait-on hésiter sur la convenance, la sagesse et le devoir en pareil cas ?

Les radicaux sont sûrement insensés quand ils proposent de changer l'objet de la guerre et de la poursuivre jusqu'à ce qu'il soit réalisé. Ils pourront ne jamais restaurer l'ancienne Union mais ils n'effectueront jamais une Union nouvelle. Ce n'est pas fait à leur manière. Ils n'ont aucun droit à l'essayer. L'armée vivante de soldats américains ne combat pas pour cela. C'est une trahison envers les morts qui reposent maintenant sur tant de champs de bataille, que de le tenter.

Dès l'instant qu'il y a une ouverture pour la paix et l'Union, cet instant doit être saisi et l'ouverture élargie. Jusque-là les soldats ont été prêts à se battre et le peuple prêt à faire tous les sacrifices comme auparavant. Mais ces soldats ne doivent pas être sacrifiés. Ces sacrifices sont sacrés et ne doivent pas être profanés.

[Extrait du Herald.]

La rébellion a été si terriblement frappée les matériaux avec lesquels elle recrute ses armées, et les ressources avec lesquelles ces armées sont équipées sont si près de leur point d'épuisement que le président Lincoln peut très convenablement et très avantageusement aussi, nous le croyons, après la défaite finale de Lee, proclamer une amnistie libérale à la condition du retour des Etats rebelles à leur allégeance à l'Union, et nous croyons que cette défaite finale de Lee n'est plus qu'une question de deux ou trois jours.

Greeley dans l'Independent.

M. Horace Greeley a signé l'article suivant publié dans ce journal :

Nous devons maintenant toucher à la fin de ce grand conflit et notre gouvernement peut sans compromettre sa dignité, non seulement bien accueillir mais encore encourager des propositions de la Caroline du Nord, de la Géorgie, du Texas et autres Etats révoltés, pour une restauration pacifique de l'Union, soyons prêts—Ne s'aventurons pas être déjà pour bien accueillir la paix quand elle pourra être conquise sans un sacrifice d'hommes, du devoir et de principes et de foi engagée.

CHRONIQUE LOCALE.

Acquittement—Mr C F Holle, accusé d'avoir obtenu seize barils de farine à l'aide de faux prétextes, a subi, hier, un interrogatoire à la suite duquel le Prévôt l'a renvoyé de la plainte. Le juge a décidé, après avoir entendu la déposition de l'accusateur, que ce n'était qu'un achat et que les conditions de paiement n'avaient pas été remplies.

M. Mandeverri, avocat de la poursuite, a fait observer que d'autres transactions de l'inculpé établiraient les faux prétextes dans le cas actuel. Le magistrat a répondu qu'il s'agissait, pour le moment, d'une accusation seulement.

M. Holle acheta la farine, le 1er juillet, et devait payer au comptant le 2, il la fit emporter, promit de s'acquitter le lendemain, mais ne tint pas sa promesse.

Noyé—M. Beadh a pratiqué, hier, la levée du corps de James McNeil, trouvé flottant dans le fleuve, en face de la rue Montou, au-dessus des casernes.

Le défunt était anglais et avait 33 ans. Il était soldat du 5e régiment de la Lne. Verdict, noyé.

Interrogatoire—Le prévôt a repris, hier, l'interrogatoire de M. Gardner que M. Long, officier spécial, accuse d'avoir trempé dans un complot dont le but était un vol avec effraction.

Hall, que nous avons mentionné dans notre dernier rapport, ayant été nommé en cour, M. Field, avocat de la défense, lui a demandé si M. Long ne l'avait pas fait sortir de prison, il y avait quelques semaines, à la condition qu'il témoignerait contre Gardner, cette question a soulevé des remarques plus ou moins acerbes des deux côtés. Hall a admis qu'il avait été relâché par l'intermédiaire de M. Long, qu'il l'avait vu avant, mais ce fut dans le plus grand secret. Il dit avoir parlé à l'officier Ford qu'il partageait le fruit de ses vols, avec M. Long, depuis plusieurs mois.

M. Ford a déclaré que le jour où il arrêta Hall à Carrollton, ce dernier lui confessa qu'il partageait depuis plusieurs mois parce qu'il savait que Long avait aidé d'influence pour le protéger. Le jour où l'officier cette conversation eut lieu ; le prétendu remords... La réputation de M. Hall est celle d'un voleur. L'officier a dit qu'il ne le croirait pas sous serment. M. M. Ford a subi un contre examen sévère. Il a admis qu'il avait été renvoyé de la police par le maire pour avoir manifesté de l'intérêt dans cette poursuite et parlé contre M. Long. Il n'a pas fait de propositions à Hall pour le pousser à dire quoi que ce soit contre Long, mais Hall a dit que c'est un certain lieutenant un officier spécial qui avait favorisé son évasion de la Cour Prévôtale lors qu'il y fut amené comme témoin dans cette affaire. M. Ford a ajouté qu'il était sûr que Hall s'était servi de mot partager en parlant de M. Long. (Il paraît que M. Long avait fait un rapport contre le témoin.) Le maire qui conduisait la poursuite, a interrogé l'officier qui a confessé que son renvoi provenait de ses sentiments contre M. Long et en faveur de la défense dans cette affaire, mais il a nié qu'on lui eût promis une récompense pour son témoignage.

Le juge a remis la suite de l'instruction à mardi matin.

Cour Prévôtale—*Jeudi matin*.—Quatre femmes de couleur, mulâtresses et négresses dans le dernier genre, étaient accusées, avec un nègre, de tenir une fort mauvaise maison dans la rue St-John. Plusieurs voisins, respectables sont venus formuler leurs plaintes. Le défenseur, de son côté, a fait un long speech dans lequel il a essayé de prouver que l'on poursuivait les susdits parce que le drapeau de l'Union avait flotté sur l'établissement en question, mais les paroles de l'orateur n'ont pas eu le résultat désiré et chacun des prisonniers a été obligé de débourser dix piastres.

Mme Gallagher se plaignait d'un mari et de sa femme qui, disait-elle, l'avaient insultée et menacée. Le juge s'est vite débarrassé de la chose en exigeant un cautionnement.

Un individu au teint cuivré et au costume équivoque a été condamné à quinze jours de prison pour vol d'un métal quelconque.

"George Smith, a dit le magistrat, on vous accuse de vous être armé d'un revolver, d'avoir tiré sur une femme et menacé de faire feu sur les policemen qui vous poursuivaient, est-ce vrai ?" "Je suis forcé de l'admettre, a répondu George d'un air modeste et contrit, mais j'étais trop ivre pour savoir ce que je faisais." Il a été envoyé en prison pour quinze mois.

Hannah, une des deux négresses que M. Nelson accusait d'avoir des couvertures que des esclaves avaient volées chez lui, a été condamnée à trente jours de prison. Elle s'est très bien défendue, mais les preuves ont détruit tout l'effet qu'avait produit son histoire.

"Trainez-la au Workhouse," s'est écrié le juge d'un air indigné, après avoir entendu les témoignages des watchmen qui avaient arrêté une bande de femelles pour ivresse et bris de paix.

Lewis, esclave du docteur May, a été envoyé en prison pour six mois. Il a volé une barrique de vin dans la cour du magasin de M. Michon, rue Royale.

Incendie.—Nous n'avons que peu de détails à ajouter à ceux que nous avons donnés, hier matin, sur l'incendie de la nuit dernière.

L'établissement où le feu s'est déclaré était connu sous le nom de "Premium Lager Beer Saloon" les autorités l'avaient saisi pour la licence et il était fermé depuis quelque temps. L'étage supérieur et le toit de la bâtisse sont détruits. Il n'y avait personne dans le magasin ou y couvrait des matières inflammables.

Le stock de marchandises sèches de MM. Barrat & Co a été considérablement avarié par l'eau.—Nous ne savons pas encore combien s'élève la perte.

ÉDITION D'HIER SOIR.

Mission du général Lee.

Nous avons parlé des plans militaires du général Lee, nous parlerons aujourd'hui de sa mission, toujours d'après les journaux de la Virginie qui sur cette matière doivent naturellement être mieux renseignés que les autres feuilles de la Confédération. Les journaux du Nord considèrent, du reste, comme nous ceux de Richmond et c'est par eux que nous avons communication de l'article suivant dû à la fécondité vraiment extraordinaire du *Richmond Enquirer*.

Le général Lee notre grand commissaire et plénipotentiaire pour la conclusion de la paix, ne procède pas mal dans sa bienfaisante mission. Sa branche d'olivier fleurit et portera de bons fruits. Ses négociations, ouvertes d'une manière si favorable, ont déjà fait un remarquable progrès et la terreur, seul moyen moral par lequel on peut faire goûter des idées de paix à la nature des gens du Nord, aurait aujourd'hui grandement sur un déluge de sang et prépare la voie à la colombe qui apportera bientôt dans l'arche son rameau de paix vert. Johnston et nos autres commissaires de paix dans le Sud-Ouest, sont aussi très diligents dans leur mission d'amour. Les yeux depuis longtemps fatigués des vapeurs rouges du carnage commencent à voir poindre l'aurore d'un jour glorieux et la nation sortira bientôt de cette nuit de sang et de ténèbres.

La paix nous a toujours été impossible à moins de la conquérir et de la conquérir dans la paix de l'ennemi. Après beaucoup de patience, d'hésitation et de retard, cette voie a été par être reconnue. La politique de la défensive qui laissait toujours l'ennemi libre de se jeter sur mille points non protégés et de piller notre peuple à discrétion et qui attendait pour savoir combien les Fédéraux voudraient nous imposer de souffrances, n'a pas été jugée parfaite—car il ne paraissait pas qu'il dût y avoir de limites à ces souffrances—et la guerre, suivant ce système, aurait pu durer quarante ans. Si la paix nous était jamais arrivée par ce moyen c'eût été certainement une paix à notre désavantage. Nous n'aurions occupé aucune ville sans avoir au moins de guerre pour rendre en échange des villes et des forts occupés maintenant par l'ennemi, et il n'aurait pas voulu nous les rendre gratuitement.

Quelle sorte de paix alors, quelle sorte d'indépendance aurions-nous eue avec un si grand nombre de nos ports fermés par les batteries d'un ennemi acharné et rapace ? Par ce système, nous n'avions aucune chance réelle de paix car les Confédérés n'auraient jamais pas les armes bas, tant que cet ennemi eût possédé un pouce de leur sol ou un fort dans leurs eaux.

La magnifique victoire du général Lee à Gettysburg nous a, sans aucun doute, coûté fort cher, comme beaucoup de nous le sauront quand les tristes détails commenceront à nous parvenir. Pour le moment nous n'avons que le grand et glorieux résultat—la plus grande armée fédérale a été balayée, foulée aux pieds, et annihilée sur son propre terrain—la meilleure partie de la Pennsylvanie mise à contribution pour soutenir notre armée, et, en quelque sorte, pour compenser nos lourdes pertes. La seconde cité du continent ouverte à nos armées et comptant déjà combien il lui faudra de millions pour payer sa rançon et échapper à la conflagration et au pillage.

Notre propre ville de Baltimore, attendant sa délivrance avec une joie passionnée mais secrète, et Washington, ce repaire de voleurs, attendant la juste vengeance du ciel pour les crimes atroces qui ont été commis dans ces murs. A Philadelphie, de quelles craintes ne tremblent pas les Quakers aujourd'hui ? A Washington que ne sont pas les terreurs des Lincolnistes, et de quel tremblement ne doivent ils pas être saisis quand ils entendent de loin le bruit de leur grande armée du Potomac se ruer sur elle-même en désordre et en flots sanglants et quand ils voient dans leurs rêves gémissants les baïonnettes vengeresses des hommes qu'ils appellent "rebelles. Ha ! combien leurs crimes monstrueux doivent peser aujourd'hui lourdement sur leurs âmes ! Leurs criminels du jour du 4 juillet, n'entendent ils pas se mêler aux exclamations officielles les cris de ceux qu'ils ont laissés sans asyle et sans patrie ? Oui, ils commencent à voir qu'ils étaient dans la fausse voie, qu'il y avait une erreur quelque part, et pour la première fois ils demandent la paix.

Mais c'est seulement une première leçon pour eux. Il est probable que nos commissaires de paix en auront plusieurs autres à administrer de la sorte, avant que l'ennemi soit parfaitement assuré qu'il n'y a pas de paix possible pour lui tant qu'il n'aura pas retiré chacun de ses soldats des limites de chaque Etat, y compris le Missouri, le Kentucky, le Maryland, et le Delaware, et qu'il n'aura par traité à nos maîtres l'entière possession de chaque ville et fort qui occupe sur le périmètre de nos frontières. Cincinnati, par exemple, brûlerait bien, nous en sommes sûrs ; c'est la métropole ... du whisky strychine, la cité reine du porc gras, la citérene habitée par les sphinx du Nord abandonnés de Dieu. Nos troupes ont maintenant goûté des viandes du Nord et leur appétit s'en est accru. L'Ohio a aussi de l'argent et de l'or et des villes à rançonner, et de fertiles plaines où paissent des troupeaux de bétail.

Puisqu'il convient la guerre, qu'ils l'aient dans toute sa perfection et dans tout son développement. C'est ainsi, pas autrement, que la paix étendra ses ailes blanches et couvrira toute la terre comme les eaux couvrent la mer.

Nous sommes seulement au début de notre mouvement pour la paix, et d'autres protocoles diplomatiques semblables à celui de Gettysburg devront être formulés avant que la paix vienne. Nous acclamerons de joie l'inauguration de l'ère nouvelle, l'ouverture de la voie véritable qui conduit à l'indépendance et à la paix. Nous sommes plus orgueilleux que jamais de notre héroïque armée, et de son illustre général, dont on ne peut mieux parler qu'en disant qu'il est digne des troupes à la tête desquelles il se trouve, plus fières que jamais dans la croyance que la paix nous arrivera d'une seule manière c'est-à-dire par la pointe des baïonnettes.

La guerre civile dans l'Ohio.

Une lettre datée de Barnesville, comté de Belmont, Ohio, le 5 juillet et publiée dans le *Columbus Statesman*, contient ce qui suit :

Il a été commis hier à Loydsville, dans ce comté, un acte outrageant. Il paraît que samedi soir, 15 ou 20 hommes ont attaqué quatre jeunes gens pour avoir eu le nom de C. L. Vallandigham sur leurs chapeaux. Les jeunes gens ont résisté avec courage mais ont été accablés par le nombre.

Hier un omnibus, rempli de citoyens de Morristown, passant par ce village pour aller à une assemblée du comté. Un M. Alf. Nichols les attaqua. M. Frank Simpson, le propriétaire de l'omnibus descendit pour riposter à l'assaillant, mais celui-ci rentra dans sa maison. On suppose que l'attaque a eu lieu parce que les voyageurs avaient fait "hurrah pour Vallandigham". Le soir au moment où ces citoyens revenaient de la convention et passaient par Lloydsville, on déchargea sur eux un perrier chargé de morceaux de plomb. La charge passa au-dessus de l'omnibus et alla dépouiller de ses feuilles un arbre de l'autre côté de la rue.

On arrêta l'omnibus et au moment où les voyageurs descendaient quelqu'un tira un coup de carabine. La balle frappa M. Simpson au bras et le blessa grièvement. Les voyageurs qui sont tous des citoyens respectables et paisibles n'étaient pas armés. Ils virent vingt ou vingt-cinq personnes en armes dans le village, et en reconnurent une douzaine dont ils prirent les noms pour les transmettre aux autorités civiles.

Il paraît que nous sommes à une époque où il n'est plus permis aux citoyens de s'assembler paisiblement pour délibérer et se consulter sur les affaires du pays, comme ils en ont eu l'habitude depuis que le gouvernement a été créé. Il paraît que la liberté civile est bien près d'être étouffée, et c'est véritablement alarmant. Mais il est à espérer que tous les bons citoyens de tous les partis s'opposeront à de pareils actes dans notre pays, et que nous aurons de nouveau un véritable gouvernement civil.

La médiation du roi des Belges.

Les télégrammes de Halifax, qui faisaient allusion à un arbitrage du roi des Belges dans les affaires américaines, étaient basés sur le passage suivant d'un journal de Vienne, la *Correspondance générale* du 25 juin.

"Nous avons reçu de Londres une nouvelle qui, si elle se confirme, serait de la plus haute importance. On rapporte que lord Palmerston a conçu l'idée de soumettre la querelle américaine à l'arbitrage du roi des Belges. Il est probable que ... le roi ne peut être mise en doute, puisqu'il vient de donner une preuve bien forte en se prononçant contre l'Angleterre, à laquelle il est allié de si près, dans le différend anglo-brésilien. Pourvu que les factions américaines consentent à soumettre leurs différends à la décision du roi, la condition d'une suspension d'hostilités jusqu'à la sentence serait probablement imposée. Même avec un armistice temporaire, on obtiendrait probablement la fin de la guerre, car aucun parti ne voudrait prendre la responsabilité de recommencer la lutte. Le voyage de M. Jules Devaux, chef du cabinet de Léopold, à Londres où il a porté le résultat de la décision de son souverain dans l'affaire du Brésil, se rattache probablement au projet américain."

Le Blocus américain

ET LA CAPTURE DU PETERHOFF.

Le fait récent qui nous a inspiré les courtes réflexions qui suivent, peut se résumer en peu de mots.

Le navire *Peterhoff*, naviguant sous pavillon anglais, pavillon neutre par conséquent, parti d'un port de la Grande Bretagne à destination d'un port du Mexique, deux ports neutres, a été saisi par les croiseurs nord-américains sous le prétexte qu'il était chargé pour la terre de Dixie. Cette capture est actuellement soumise à la Cour américaine des prises, qui décidera de sa validité.

La philosophie, si surprenante pour quiconque connaît l'Angleterre, avec laquelle cette puissance attendit le verdict de l'autorité américaine, pour n'y soumettre probablement quel qu'il soit, constitue, selon nous, un danger dont nous allons essayer de faire comprendre l'importance.

Dans toutes les guerres maritimes dont l'histoire ait gardé le souvenir, la situation normale de l'Angleterre a été celle d'un belligérant. Ce que lui a valu cette inconnable attitude, nous ne le savons que trop. Ses appétits ne seront jamais assouvis. Là où elle peut mettre un pied, elle s'établit carrément, sans vergogne. La place est occupée, qu'importe ! Comme la fée de la fable, elle emploie tous les moyens pour s'introduire dans le domicile d'autrui, et quand on la voit poliment éconduire, elle montre ses dents aiguës et sait bien conserver ce qu'elle a pris.

Vraiment, quand nous comparons l'étendue géographique de la Grande Bretagne avec les immenses possessions territoriales où flotte son pavillon, nous avons peine à comprendre comment il lui a été permis d'étendre ainsi l'univers.

La guerre civile américaine a, pour la première fois placé l'Angleterre dans la catégorie des neutres. Ceci avait droit de la surprendre tout d'abord, mais elle en a vite pris son parti, avec l'idée bien arrêtée de retirer de cette position nouvelle tous les avantages possibles.

La souveraineté des mers doit lui être conservée à quelque prix que ce soit, et elle ne manquera pas d'établir, grâce aux circonstances, des principes et des précédents qui lui permettront d'appliquer une législation maritime de fantaisie, dans l'hypothèse d'une guerre où elle prendrait part pour son propre compte.

La vapeur a rendu d'une efficacité complète les règles actuelles du blocus. Jadis, lorsqu'il ne s'agissait que de voiliers, l'application de cette mesure restrictive était des plus simples. Aucun bâtiment ne pouvait forcer le blocus pendant le calme, et quand le vent s'élevait, les bâtiments chargés de la surveillance des côtes suivaient parfaitement quelle aire ils devaient prendre pour empêcher l'entrée ou la sortie des navires suspects.

On comprend qu'avec la vapeur le cas est tout différent. La marche des steamers est indépendante des influences atmosphériques, il en résulte que pour rendre un blocus effectif, il devient nécessaire d'y employer des forces puissantes bien plus considérables.

Ces prémisses posées, nous demanderons combien il faudrait de navires pour bloquer, non pas quelques ports isolés, mais une ligne de côtes offrant un développement de plus de 4,000 kilomètres ? Est-il, d'ailleurs, permis de regarder comme effectif un blocus qui, nonobstant est, à chaque instant, forcé, mais qui n'entrave pas le commerce du la puissance bloquée ? Cette dernière assertion paraîtrait sembler hasardée si la statistique ne se chargeait de l'affirmer victorieusement. Les recettes de la douane de Charleston et des autres ports du Sud sont disant bloqués, sont plus considérables qu'avant le blocus !

Si malgré les preuves indéniables de l'inutilité du blocus, l'Angleterre persiste à en admettre l'efficacité, c'est qu'elle a pour cela de bonnes raisons. En entraînant les autres puissances de l'Europe à suivre son exemple, elle établit, comme nous le disions plus haut, un précédent grâce auquel, dans le moment donné, elle pourrait, avec quelques navires presque désarmés, déclarer le blocus des côtes d'un pays, de la France par exemple, pour rendre notre approvision plus sensible, et inviter l'Europe à le reconnaître en invoquant sa conduite pendant la guerre américaine.

Aussi, en se soumettant, comme elle semble devoir le faire, à la confiscation du *Peterhoff*, l'Angleterre prépare en sa faveur un nouveau précédent. Ce qu'elle aura supporté sans se plaindre, elle se croira naturellement en droit de l'exiger à son tour, et elle saisira tout navire battant pavillon neutre et chargé pour quelque port d'Europe que ce soit, sous le prétexte que sa cargaison peut être destinée au pays d'Europe auquel elle aurait appliqué le blocus. C'est ainsi que désormais le pavillon ne couvrirait plus la marchandise.

Nous connaissons l'Angleterre, nous savons, et chacun sait aussi bien que nous, que du moment où son intérêt est en jeu, elle sait se mettre au dessus des préjugés qui concernent les peuples chez lesquels l'égoïsme n'a pas atrophié le sens moral. Nous répétons qu'il y a là un danger pour l'avenir et nous tenons à le signaler tout de suite. Il est assez grand, selon nous, pour que l'attention publique s'y arrête et que les hommes compétents cherchent les moyens de le conjurer. *Caveant consules ne quid detrimenti Respublica capiat !* *Patrie.*

La cause de la civilisation

ET LES BARBARES DU NORD.

Le *Jour*, feuille qui se publie à Moscou, pose nettement la question à propos de l'intervention en Pologne. Il menace la partie civilisée de l'Europe d'une nouvelle invasion de barbares du Nord :

"La question de Pologne n'est ni une question diplomatique, ni une question européenne et internationale : c'est une question nationale russe.

Si si l'Europe s'unit avec la Pologne contre la Russie, alors la lutte aura le caractère d'une lutte des deux mondes, et la question de Pologne deviendra une question d'existence ou de non existence pour la Russie et la nationalité russe, une question où il se décidera si ce sont les lois latino-germaniques qui font tout le monde orthodoxe-slave, ou bien s'il est dévolu à la Russie de devenir le mont Ararat du monde orthodoxe-slave et de le sauver du déluge."

La *Presse* (de Vienne) publie, à la date du 16 juin, les nouvelles suivantes relatives aux affaires de Pologne :

Nous tenons de bonne source des indications sur l'attitude que le cabinet de Saint Pétersbourg a l'intention de prendre vis-à-vis de la démarche des trois puissances. Le prince Gortschakoff commencera par répondre à cette démarche collective en déclarant que l'empereur Alexandre est tout disposé à débattre les propositions mentionnées, que le gouvernement les connaissait déjà par la publicité qui leur avait été donnée. Mais on nous assure que cette disposition de la Russie ne suppose nullement son intention de consentir à la conférence dont il a été souvent question.

Le prince Gortschakoff aurait dit, au contraire, il y a quelques jours à peine, à un ambassadeur, dans un entretien confidentiel, qu'il était décidé à repousser la forme d'une conférence proprement dite et de ne vouloir préparer de simples négociations diplomatiques qui auraient lieu à Saint Pétersbourg entre le cabinet russe et les représentants des trois grandes puissances.

"Accepter, dans la question pendante, aurait dit le prince Gortschakoff, une conférence qui siégerait à Paris, à Londres ou à Vienne, ce serait reconnaître un tribunal étranger pour une affaire intérieure. L'insurrection polonaise est une affaire intérieure à régler entre la Russie et ses sujets polonais, et là, la Russie comme puissance indépendante, ne saurait reconnaître une intervention étrangère sur cette question, sans abandonner elle-même ses droits de souveraineté."

On lit dans le *Czas* du 19 juin :

Depuis son arrivée à Vilna, le général Mouravieff, craignant d'être empoisonné, ne se nourrit que d'œufs à la coque. Son hôtel est entouré de gardes. Personne, pas même les officiers russes, ne pénètre auprès de lui sans avoir subi une minutieuse perquisition.

Les circonstances qui ont accompagné l'exécution de M. Kolyszko sur le marché aux chevaux ont excité l'indignation générale. Quand le condamné eut été serré, au cou de ce vaillant chef, le siège sur lequel il était assis fut brusquement renversé et le bourreau amené de Russie, saisissant alors le patient par les pieds, le secoua si fortement que la corde rompit et que Kolyszko tomba par terre. Les soldats se précipitèrent sur lui et le tuèrent sous leurs genoux jusqu'à ce qu'une autre corde lui eût été mise au cou. Le cadavre resta tout le jour attaché au gibet.

Tous les martyrs de Vilna ont marché à la mort avec le plus grand calme et le plus ferme courage. L'évêque de Vilna, Mgr Krasinski, ému de ces atrocités, et apprenant que bon nombre de prêtres de provinces avaient été arrachés à leurs églises pour être pendus ou fusillés, a demandé une audience à Mouravieff ; il l'a obtenue au bout de trois semaines. On ignore la conversation qui a eu lieu entre eux, mais on assure que l'évêque a déclaré qu'il serait obligé de se plaindre au Saint Siège, ce qui aurait provoqué les railleries du féroce proconsul.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FÉVAL.

LE PROCÈS CRIMINEL.

IV—SCOTLAND-YARD—Suite

Je ne crois pas qu'il y ait au monde un monument d'aspect plus lugubre que Newgate. C'est du mélodrame anglais, c'est-à-dire la perfection de l'horreur, du noir sale et rougeâtre, de cette couleur bone où l'on croit deviner des flots de sang.

La cour centrale criminelle étend sa juridiction sur les comtés de Middlesex, de Kent, Essex et Surrey. Le lord-maire est le juge d'office, mais il n'instruit jamais sans le secours du recorder ou sergent commun, qui est le véritable magistrat instructeur. Le recorder instruit sur pièces, à la différence du coroner, qui ne peut interroger que sur le lieu du crime ou du délit.

Tolmothy Bennett, sergent commun pour la session était un gentilhomme de bonne apparence, gros, mais bien pris encore dans sa courte taille, et ne devant arriver définitivement à Newgate qu'après des sessions. Il avait à peu près l'âge de sir Paulus Mac Allan, son ami intime, et pouvait passer comme lui pour un dandy de la seconde sorte. Son cabinet, qui était qui comme une cave à mettre des accusés, avait vue sur Old-Bailey, au travers d'un robuste grillage en fer.

Il travaillait, assis près d'une table où il y avait un reste de jambon, du café, des gâteaux au rhum et une bouteille de sherry.

—Un beau temps, n'est-ce pas, Bennett, mon cher ? lui dit sir Paulus en entrant et un clignement de l'œil pour annoncer qu'il n'était pas seul.

—Fatal beau temps, vraiment ? répliqua le juge avec bonne humeur, lui tous les temps se ressemblent, pardieu !

—Sur ma parole, Bennett, il fait un temps que j'appellerai remarquable !.... Voici, mon cher et respectable prédécesseur qui désire vous parler...... Monsieur Temple, monsieur Bennett, monsieur Temple !

Il prit la pose voulue pour prononcer cette formule sacramentelle de la présentation sur que les deux gentlemen se saluèrent, après quoi le juge serra cordialement la main de l'ancien intendant.

Derrière celui-ci était sir Paulus Mac Allan qui haussa les épaules en faisant des grimaces.

—Bennett, mon cher, dit-il en tirant de sa poche le cahier des lettres de Saxonne, j'ai parcouru cela, c'est assez curieux que je ne croyais.

—Cela jette un jour ...... répliqua le juge.

—Certes, certes, mon cher, cela jette un jour ...

—Cela jette un jour, évidemment

Et sir Paulus Mac Allan

—Un jour manifeste, mon cher !

Après quoi les trois gentlemen restèrent vis-à-vis les uns des autres silencieux et quelque peu embarrassés. Les signes et les grimaces de sir Paulus avaient mis Timothy sur sa garde. Il ne savait sur quel pied danser.

M. Temple accepterait peut-être un verre de sherry ? commença-t-il. Qu'en pensez-vous, Mac Allan, mon cher ?

—M. Temple, répondit sir Paulus, appartient à l'ancienne école. Je suis certain que nos idées l'étonnent. Il doit savoir pourtant que Son Altesse Royale aime les joyaux compagneux. M. Temple va prendre la peine de vous dire ce qu'il souhaite, et nous entendrons notre besogne, le temps est précieux.

—Je suis entièrement aux ordres de M. Temple, ajouta Timothy, le temps est précieux incontestablement.

—Monsieur, commença l'ancien intendant de police avec lenteur, car il se recueillait en lui-même, je sollicite près de vous un permis pour voir Richard Thompson, mon ancien secrétaire au bureau de Scotland Yard.

Derrière lui, sir Paulus fit avec sa tête un signe négatif.

—Impossible, monsieur, répliqua rondement Timothy Bennett. J'aurais voulu de tout mon cœur être agréable à un homme tel que vous, mais l'accusé Richard Thompson est au secret. Le lord-chef justice lui-même ne pourrait pas vous accorder votre demande.

Il y avait sur les traits de l'ancien intendant une pâleur mate et profonde, que des plaques rouges venaient marbrer par instant. L'effort terrible qu'il faisait sur lui-même était manifeste et apparent que le juge interrogea sir Paulus du regard.

Sir Paulus se toucha le front d'une façon toute significative.

Il y avait une glace en face de M. Temple. La glace reflétait la longue, blonde et lymphatique figure de sir Paulus Mac Allan. M. Temple vit son geste.

—Non monsieur, dit-il en se retournant, je ne suis pas fou : regardez-moi bien.

Sa parole était froide, mais sous ce calme la passion frémissait. Son visage était froid, mais ses yeux brûlaient. La tenue de sir Paulus Mac Allan changea. Il se mit à jouer avec son binocle de cet air que prennent les personnes raisonnables pour ne point répondre aux importunités des enfants.

—Messieurs, continua Gregory Temple, il ne serait peut-être pas prudent de me pousser à bout, et bas que je vous paraisse tombé !

Timothy Bennett affecta un grand étonnement.

—Ah çà ! murmura-t-il en se tournant vers son ami, quelle mouche pique ce respectable gentleman, mon cher ?

—Mon cher, M. Temple croit à l'innocence de Richard Thompson, répondit sir Paulus Mac Allan.

Bennett éclata de rire.

—Et vous n'ignorez pas, poursuivit sir Paulus d'un ton de froid persiflage, que M. Temple jouit d'une grande influence à la cour. Son Altesse Royale lui a des obligations.

—C'est juste, c'est juste! s'écria Timothy, des obligations personnelles sur mon honneur !

—Personnelles, comme vous dites, répéta le nouvel intendant. Il faut faire attention à cela !

La sueur perlait sous les cheveux de Grégory.

—Il y aura malheur sur quelqu'un, prononça-t-il entre ses dents serrées, si je vais jusqu'au régent d'Angleterre !

—Ne menacez pas, monsieur Temple, dit Bennett, sans colère ; j'ai l'honneur de vous faire observer que je suis dans ma fonction de magistrat.

—Je ne menace pas, monsieur, je sais que je parle à un magistrat ; je tente mon dernier effort pour éclairer une conscience.

—J'ai le droit de vous écouter comme témoin, dit Bennett, malgré les signes de son ami ; votre déposition devant la cour.

M. Temple étendit la main droite avec une violence convulsive.

—Je jure devant Dieu de dire la vérité, s'écria-t-il, toute la vérité, rien que la vérité : Richard Thompson est innocent !

—C'est votre gendre, prononça la voix glaciale de sir Paulus.

Gregory bondit sur son siège comme s'il eût senti la morsure d'un serpent.

—Ah !.... fit-il en étreignant sa poitrine à deux mains, on ne me tuera pas tout d'un coup, et j'aurai le temps d'allumer un flambeau dans cette nuit !

—Calmez-vous, monsieur, dit Bennett d'un ton où l'intérêt naissant perçait ; nul ne songe à tuer, Dieu merci !.... Connaissez-vous le coupable ?

—Oui, répondit l'ancien intendant.

—Nommez-le, je vous prie.

—C'est James Davy.

—Parbleu ! ricana sir Paulus Mac Allan.

Le fait est que nous savons très bien cela, monsieur Temple, fit observer le recorder. Richard Thompson a été arrêté porteur de la passe du commissaire adjoint James Davy ; il se servait de cette pièce, qu'il avait soustraite, pour tromper les investigations de la justice. En ce sens, le coupable a bien nom James Davy.

—Vous êtes encore un jeune homme, prononça paisiblement le vieux Gregory, bien que vous occupiez un poste qu'on réservait de mon temps aux vétérans de la magistrature. L'homme en qui j'avais foi est vivant à votre âge, mais depuis, sur l'espoir de mon salut, que James Davy a donné lui-même sa passe à Thompson comme Nessus donna sa robe empoisonnée !

—Ceci est de la fable interrompit sir Paulus entre haut et bas. Pas fort ! pas fort !

—Pourquoi James Davy aurait-il tendu ce piège à Thompson ? demanda plus sérieusement le recorder.

—Parce que tout gibier aux abois cherche à donner le change, James Davy savait que j'avais la main sur lui.

—Vous !.... Que pouvait-il craindre de vous, simple particulier désormais ?

—Le sort de Richard Thompson ? s'écria le vieillard en se frappant la poitrine, car c'est moi, c'est moi seul, trompé par James Davy, qui ai fait arrêter Richard Thompson !

Le nouvel intendant de police fit un mouvement qui signifiait clairement :

—Que voulez-vous répondre à de semblables extravagances ?

—Ignorez-vous donc, poursuivit M. Temple, à qui sa passion impuissante mettait des larmes dans les yeux, que votre James Davy et le compte de Belcamp, accusé d'un double meurtre en France, ne font qu'une seule et même personne ?

—Oui, pardieu ! j'ignore cela, mon digne monsieur ! s'écria Bennett perdant son sérieux. Pourquoi n'allez-vous pas offrir vos histoires aux juges de France, bien dignes de les écouter, j'en fais serment !

—Ignorez-vous donc, éclata Gregory avec un accent et des gestes qui véritablement étaient d'un fou, car la colère trop longtemps contenue et faisant explosion ressemble à la démence, ignorez-vous donc que votre James Davy est Tom Brown !...

—Tom Brown aussi ! gémit Bennett, qui se tordait de rire.

—Et aussi Jean Diable, parbleu ! lança sir Paulus.

Gregory se leva et lui mit les deux mains sur les épaules.

—Et aussi Jean Diable ! hurla-t-il, en lui jetant au visage l'écume de ses lèvres. Jean Diable, oui, Jean Diable, aussi vrai que vous êtes, vous, aveugle de naissance, sourd incurable et intolérablement idiot !

Sir Paulus Mac Allan recula, car il eut peur. M. Temple était effrayant à voir.

Quand les épaules de sir Paulus ne soutinrent plus les mains crispées du vieillard, ses bras tombèrent. Il resta au milieu de la chambre, frémissant, les yeux baissés, les jambes chancelantes, comme un homme foudroyé par une malédiction.

—Ah !.... balbutia-t-il avec horreur et sans avoir qu'il parlait, c'est vrai ! c'est vrai ! je suis la cause de tout cela.... et je suis fou !

—Mon cher, dit sir Paulus en se tenant prudemment à distance et derrière la table, je crois qu'il faut appeler un constable, non pour arrêter ce pauvre homme, mais pour le reconduire jusqu'à la rue. C'est de la charité, mon cher.

Le recorder sonna, et ajouta avec une alangure tristesse en buvant un verre de sherry :

—Ce que c'est que notre pauvre cervelle humaine !

L'instant d'après deux constables entraînaient Gregory Temple, qui se laissait faire comme un enfant. Au moment où ils gagnaient Old Bailey après avoir franchi la voûte, la voiture du lord-chef justice montait la colline au grand trot de son magnifique attelage. Le regard de sa Seigneurie tomba sur cet homme, qui était soutenu des deux côtés par les alguazils. Il prononça tout haut le nom de Gregory Temple, et ajouta, mêlant l'orgueil du prophète à un sentiment de banale compassion :

—Voilà longtemps que j'avais prédit cela !

M. Temple s'affaissa contre la muraille, au-dessous de l'endroit où l'on dresse l'échafaud, et resta immobile comme une pierre tombée. Les deux constables, ayant accompli leur devoir, qui était strictement de mettre un homme dans la rue, revinrent à la maison des Sessions au moment où sir Paulus Mac-Allan, courbé au-devant le lord-chef justice, apprenait à Sa Seigneurie que le temps était clair aujourd'hui, positivement et ce qu'on appelle remarquable, certainement.

[*A continuer.*]

Marchandises sèches à bon marché. Nous appelons l'attention toute spéciale des dames et l'annonce de la maison Théodore Danziger, coin Royale et St-Philippe. On trouvera dans ce magasin des mérinos depuis de 15 à 25 cents la verge, des jupons en crinoline à 20 cents la verge, et divers articles dont les prix sont tels que brillants, etc. [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS

Jeudi, 23 juillet, 5 heures P. M.

COTON. Il y a dans ce marché une petite lot sur le marché, mais il paraît plus sur presque pour le prix [illegible]

SUCRE ET MELASSE. On trouvera, dans nos colonnes, une communication des sucres [illegible] qui hier matin la canne, à 11c. [illegible]

FOURRAGE. Il ne reste presque plus sur le marché. Détail, $2 25 le boisseau de maïs et d'avoine à $2 à $2 50 la livre de foin [illegible]

FARINE.—Le prix est fort et la baisse continue. A bonne vente de la farine. [illegible]

CAFE. De petites ventes de Rio, à 35 à 37½c la livre.

Ventes d'encan aujourd'hui. 270 barils farine à $7 25 à $8 suivant la qualité et 70 sacs, 20 boucauts jambons à 15 à 17c, 17 barils whisky à 45 à 50c. [illegible]

BULLETIN FINANCIER.

NOUVELLE-ORLEANS

Jeudi soir, 23 juillet.

Nous n'avons aucun changement à constater sur le marché monétaire. [illegible]

Les traites à vue sont cotées à 1/2 prime. Or, 26 à 28 prime, argent, 20 à 22.

Il y a très peu d'affaires dans le change et la demande en est faible. Traites à vue sur New-York 1/4 à 1/2 pour cent de prime. [illegible] Sterling, maintenant, 158 à 160. Francs, 3 40 à 3 50.

Il y a eu demande de billets de la banque de la Louisiane et [illegible] Les billets de la banque de l'Etat [illegible] à $ 1 20.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Jefferson City, 23 juillet 1863.

Par d'arrivages. Vendu, 4 bœufs, 5 cochons et 137 moutons. A vendre, 14 bœufs, 30 cochons et 1 vaches.

Bœufs, 1re qualité, par livre, net,	25 cents.	
" 2e " "	20 "	
" 3e " "	15 "	
Veaux, 1re qualité, par tête,	$25 à 30	
" 2e " "	$21 à 25	
Cochons, par livre vivants	13 à 15 cts	
Moutons, suivant la qualité, par tête,	$6 à 10	
Vaches à lait, par tête	$35 à 125	

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS HIER.

Steamship Matanzas, Liesgang, New York.
Navire Borodino, Gilkey, Ba Ilonne.
Brick St Mary Smith, Ile aux Vaisseaux.
Goélette Grandorge, Falan, Ile aux Vaisseaux.
Goélette Amanda, Burns, Pensacola.

ARRIVÉS HIER.

Goélette Belle Creole, Paulin, Pointe à la Hache.
Goélette McClure, Pointe à la Hache.
Goélette Destino, Francis, Pointe à la Hache.
Goélette Flora Semple, Wescoter, Grande Prairie.
Goélette L'Italienne, C fort, Pointe à la Hache.
Goélette American Fashions, Davis, McCalls Flats.
Goélette Telegraph, Arcera, Pointe à la Hache.
Goélette San Roman, Olivier, Pointe à la Hache.
Steamboat Omaha, Richards, Vicksburg.
Steamboat North America, Bale de Mobile.

A LA QUARANTAINE.

Goélette Alfred Partridge, Newman, Matamoros, avec 50 réfugiés du Texas.
Goélette Excelsior, prise de la canonnière des E. Unis Itasca.
Goélette Cecilia D, prise de la canonnière des E. Unis Antonia.
Goélette Cockerell, Vera Cruz.

Montant le fleuve.

Goélette Central America.

☞ Pour les exportations et les importations, voir la partie anglaise.

ATTENTION.

☞ M. R. T. Montgomery vend, à l'encan, aujourd'hui, vendredi, 24 du courant, à onze heures, au magasin d'encan, rue du Camp No 33—toile d'emballage de l'Inde, café, jambons, balais, farine, jambons, café, whisky, eau-de-vie, &c.—Voir aux annonces.

☞ Le shérif procèdera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, rue de la Nouvelle Levée, entre Erato et Thalia, Premier District, à la vente à l'encan d'une machine, appareil, outils et articles de forgeron, &c, &c.

☞ Mr. J. P. Boisseau, encanteur, vend des meubles, de la verrerie, de la faïence, de l'argenterie et un piano Pirola, ce matin à 10 heures, dans la rue St-Charles, No 74.

Societa di Mutua Beneficenza Italiana

S'invitano i membri di detta Società a voler intervenire, questa sera alle ore 6, alla riunione generale, che avrà luogo al solito locale.

La massima puntualità è richiesta.
24 julio—1 D. MARINONI, segretario.

BON MARCHÉ!

BON MARCHÉ!
BON MARCHÉ!

Marchandises sèches !

THEODORE DANZIGER,

Au coin des rues Royale et St-Philippe,

Offre en vente, depuis jeudi 23 juillet :

5 cai sses COTON BLANC, à 15 cts la yarde,
5 caisses COTON, à 18 cts la yarde,
7 caisses COTON large d'une yarde pleine, à 22 cts.
BATISTE FINE, tout fil, à 45 cts.
BAREGES à 12½ cts.
VOILES NOIRS à 50 cts.
GINGAS FIL, à 37½ cts, garantis fil pur.
COTONNADES FRANÇAISES à 35 cts.
BAS ANGLAIS, écru, à $4 50 la douzaine.
50 CHEMISES à $1 25 pièce.
COTON BLANC et COTON ÉCRU, pour draps, à $1 la yarde.

Et un stock complet d'autres

MARCHANDISES DE SAISON,

Pour Dames, Messieurs et Enfants.

BAS ET CHAUSSETTES,
SERVIETTES, LINGE TABLE, NAPPES,
MOUSTIQUAIRES,
ALPACAS, &c.

Il vient de faire l'ouverture de 112 de ces belles CRINOLINES à 20 ressorts, à 50 cts pièce.

24 juillet

Jardin du Cèdre Magnolia.

Les soussignés, propriétaires du jardin du CEDRE MAGNOLIA (ci devant Jardin Beauregard) situé au Bayou St Jean, et favorablement connu par toutes les familles de la Nouvelle-Orléans comme lieu d'amusement et de récréation, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, que le dimanche, 26 du courant, ce magnifique établissement sera ouvert pour l'agrément des familles. Le dit établissement sera ouvert tous les jours, comme par le passé.

Le Dimanche il y aura Bal, et le Jeudi Concert.

On y trouvera des rafraîchissements de première qualité. Le bon ordre y sera rigoureusement maintenu et la sûreté des familles qui voudront bien les honorer de leur patronage ; car tout individu tâchant de pénétrer dans ce jardin avec une personne de mauvaise vie sera tué et elle immédiatement expulsée.

Les arrangements nécessaires ont été pris avec la compagnie des chars de la ville pour faciliter le retour des familles, même après minuit.

16 juill—15f LOUIS ELOY & CO.

FARINE FARINE.

VENANT d'être reçu et en magasin—
350 barils farine Madison City Mill Ex.,
250 " " Davis & Co, Ex. de choix,
100 " " Marques, diverses marques.

En magasin—
100 " " farine extrafine,
100 " " superfine.

A vendre par JEROME B VAN HORN,
19 juillet rue des Magasins No 55.

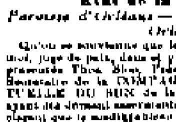

BAINS !!!

Le magnifique maison de BAINS, bien connue, située dans la rue de Chartres, entre les rues Dumaine et St. Philippe, et dirigée autrefois par M. Blanc, ayant été peinte et mise à neuf, est maintenant ouverte au public. On n'a rien négligé devant assurer depuis peu assurer le confort de ceux qui patronisent l'établissement. Les baigneurs trouveront des baignoires en marbre et en zinc. 3 juillet 1f

L. E. MARCHAND,

IMPRIMEUR,

Rue de Chartres, 201, entre Ste-Anne et Madison

Factures, Cartes, Catalogues, Affiches, &c. Prix modérés.

☞ On demande un apprenti. 19juill—3m

Nouveau Magasin de Variétés.

MYER PHINEAS,

34......Rue de Chartres......34.

Fournitures de bureau.

Papier, enveloppes, encre, plumes en acier et en or, cartes à jouer, dominos, papier, couteaux, crayons, portemonnaies, mailles et Tuck Book

Garnitures pour Dames

Rubans de velours, ceintures, boucles et une grande variété de peignes, brosses, aiguilles, épingles, coton en bobine, fil, pommades, savon, soie, chenilles, cordonnet, coton à broder, soie, &c.

Articles divers

Papier d'amusement, drap, gants blancs, bretelles, pipes cannes, portefeuilles, &c. 18 juill—30f

$1000 de récompense.

La susdite récompense sera payée à quiconque me donnera des renseignements qui feront condamner celui ou les personnes qui ont mis ou fait mettre le feu à la bâtisse occupée par MM. Dassonnes Frères, au coin des rues Canal et Chartres, dans la nuit du 22 au 23 du mois du courant. Le ajustement sera payé aussitôt après la condamnation, par JOHN YOUENES,
23 juill—3f rue Ste-Anne, No 44

Dissolution de société.

La société existant sous la raison sociale de BLI & BEAUFRERES est dissoute d'un commun accord, depuis le 27 avril dernier. JULES BLISEAU reste seul chargé de la liquidation. Il continuera les affaires comme par le passé.

23 juil—3 JULES BLISEAU

A VENDRE,

Pour cause de départ,

UN MOULIN A VAPEUR bien achalandé, situé rue Bourbon entre Robertson et Ste-Anne. Pour renseignements, s'adresser sur les lieux.

21 juil—1m

AVIS.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre feue Mme Marie Magdeleine née Mettres, Néo, sont invitées de les présenter, ou de les envoyer au bureau de M. Duplantier, sur St Pierre, No 16, dans les dix jours qui suivront cette date. ERNEST FERGUSON, Exécuteur testamentaire de la défunte.

Nlle Orléans, 22 juillet 1863. 23 juil—1f

Café à vendre.

A VENDRE à des conditions avantageuses, le café situé sur la Levée, au coin des rues Madison et Ste Anne, connu sous le nom de "Tivoli" avec le bail et tout le mobilier.

S'adresser sur les lieux. 23 juil—1f

Bon marché ! Bon marché !

75 ....RUE DU CANAL......... 75

Trois piastres la douzaine.

Le soussigné ayant ouvert son nouveau SALON DE PHOTOGRAPHIE, annonce à ses amis et au public qu'il fait ses CARTES DE VISITE au bas prix de TROIS PIASTRES LA DOUZAINE. Derniers perfectionnements sur la photographie.

PHOTOGRAPHIES au naturel et en couleur à la quarantième de l'école.

Le salon est ouvert de 8 heures du matin à 6 heures du soir, excepté les dimanches.

23 juillet—1m J. W. PETIT

DEMANDE

On demande une dame d'un certain âge, pour prendre soin d'un ménage. On exige les meilleures recommandations. Adressez-vous à M. H. au bureau de ce journal. 21 juillet—3f

J. LUDOWIG,

MARCHAND TAILLEUR,

A transporté son magasin de la rue Commune, No 153, dans la rue du Canal, No 153, entre les rues St-Charles et Carondelet. 19 juillet—1m

200,000 véritables Cigares

DE LA HAVANE.

J'AI reçu par les derniers arrivages un magnifique choix de VÉRITABLES CIGARES de la Havane, grandeurs assorties, telles que Flores, Cilindrados, La Rosa, Magnifique, &c, &c, et les marques Intimidad, Imperial, Magnifique, Flor de Marbella, Palacio de Christal, &c.

A vendre par JAYME MAGI,
21 juil—1m No 4, rue des Magasins près Canal

AVIS.

PAR ordre supérieur, le stock de marchandises de MM. LEIGHTON & BLANC a été transporté de l'encoignure St-Charles et Canal au

No 137, rue du Canal,

[ancienne maison Gaube]

Le public et les amis de la dite maison sont prévenus qu'il sera fait une GRANDE REDUCTION dans le prix de la marchandise, pour en opérer la LIQUIDATION.

Par les GRANDS SACRIFICES faits sur le dit stock, on espère que les personnes qui auront des CHEMISES FINES à bon marché, feront bien de s'adresser au NOUVEAU MAGASIN, No 137, rue du Canal, touchant au magasin de D. H. Holmes.

☞ Le STOCK ENTIER D'HABILLEMENTS d'hiver et d'été, à une REDUCTION de 40 à 50 pour cent. ADOLPHE PLUCHE,
21 juillet—1f Receveur

Saucissons ! Saucissons !

SEPT caisses saucissons qualité extra à vendre par J. A. J. YARDOS,
17 juil—5f 43 rue Vieille Levée

Drêche.

700 boisseaux venant d'être reçus et à vendre par E. J. HART & Co,
17 juillet rue Tchoupitoulas, Nos 77 & 79

VINS, HUILE, FRUITS, &c.

CINQ CENTS barriques vin de Bordeaux et de Cette,
10 quarts barriques vin d'Oporto et Madère,
200 caisses vins rouge et blanc,
200 paniers huile 1/2 et 1/4, 12 ans, 24 ans et 24 ans,
20 caisses raisins et fruits au jus,
30 caisses fromages fleur de mauve,
10 caisses Gruyère de 1re qualité,
20 caisses absinthe et kirsch Pernod et Lemoutier,
200 do savon de Castille.
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr,
19 juillet 62 et 64, Vieille Levée

SEL. SEL.

TRENTE MILLE boisseaux sel de Cadix et Iviça—
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr
18 juil 62 et 64, Vieille Levée

MARBRE. MARBRE.

QUATRE CENTS plaques marbre d'Italie de diverses grandeurs et qualités,
100 blocs do do do do
50 statues en marbre, sculptées par les artistes modernes. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr
13 juillet 62 et 64, Nouvelle Levée

Limons ! Limons. Limons.

CINQ CENTS caisses limons extra de Malaga—
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA,
18 juillet 52 et 64, Vieille Levée

Tabac en feuilles.

UN bon assortiment de tabac de MASON COUNTY et du Maryland. Ce dernier tabac pèse environ huit cents livres net par boucaut.
A vendre par THOMAS K. PRICE,
26 juin—1m rue du Camp No 81, au premier

INJECTION RICORD.

CETTE PREPARATION est la seule employée par le docteur RICORD, toutes les fois que la maladie est récente.

Les écoulements simples sont guéris en quelques jours. A vendre par E. GAUDOZ,
17 juin Encoignure Conti et Bourgogne

Compagnie d'Assurance Mutuelle

DU SUN

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

SEPTIEME ETAT ANNUEL

Pour l'année expirée le 31 décembre 1862.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1862			$239,704 46
Montant des risques non expirés le 31 décembre 1861			97,546 00
Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1862, savoir :			$339,248 46
Primes sur les risques d'incendie	$237,116 04		
Primes sur les risques des rivières	11,493 85		
Primes sur les risques de mers	93,038 77		$339,248 46
Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 décembre 1862	$60,158 00		
Primes remboursées	6,561 27		$66,722 27
Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1862			$271,526 19
Pertes dans le même période, savoir :			
Sur les risques d'incendie	$48,116 35		
Sur les risques des mers	82,503 30		
Sur les risques des rivières	11,371 45	141,990 10	
Réassurances, dépenses, intérêts, épargnes, profits et pertes	$50,411 92		
Montant payé par les ordres Nos 33 et 103 du général Butler	$25,000	75,411 92	183,611 50
Profits bénéfice net de l'année expirée le 31 décembre 1862			$87,914 69
L'actif de la Compagnie est comme suit :			
Actions de banque, actions de la Compagnie du Gaz			$211,200 00
Bons de la ville et de l'Etat			377,100 00
Prêts garantis par des actions de banque &c.			155,401 00
Effets pour primes			31,757 00
Dus par des autres compagnies d'Assurances			19,185 81
Dû pour primes et en voie de perception			18,044 58
En caisse			244,088 47
Total de l'actif			$1,133,981 99

Etat de la Louisiane,

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 14 janvier 1863, par devant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Thos Sloo, Président, et James Edwards Secrétaire de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit état est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président,
JAS. EDWARDS, Secrétaire.

[Assermenté et signé devant moi, ce 14 janvier 1863.
JOHN A RITCHCOCK, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, [après avoir réservé pour les pertes éventuelles provenant de la dépréciation de la monnaie courante] un intérêt de SIX POUR CENT, sur les certificats de profit non payés, de scrip, aux détenteurs ou à leurs représentants, à partir de lundi, 9 février prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES D DENEGRE, Vice Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

James D. Denegre,	John C. Blake,
A. D. Kelly,	L. H. Stauffer,
Hugh Wilson,	Nelson Mullins,
Henry Bonthaw,	John O. Baines,
A. C. Tremoulet,	Thomas Sloo,
E. J. Hart,	R. T. Lonsdale.

13 janvier—1 an

TRAITEMENT SPECIAL

des maladies ci-dessous :

FIEVRE TYPHOIDE [guérison en douze jours]
PNEUMONIE [fluxion de poitrine], guérison en huit jours, sans avoir recours à la saignée, ni aux sangsues, ni aux vésicatoires, et en un mot, de toutes les maladies, avec la même mode de traitement.

Je rappellerai aux Dames mon nom et crédit dans toute la Louisiane pour les maladies de femmes, rhumatisme aigus et chroniques, &c.

CONSULTATIONS tous les jours, de onze heures à trois heures, excepté le dimanche, à domicile, tous les jours et à toute heure.

Des chambres parfaitement aérées, meublées et toutes indépendantes, une salle de bains, sont offertes aux malades qui désireraient, soit pour opérations ou maladies, se faire traiter sous mes yeux ; ils trouveront à ce fois réglée et médicaments.

S'adresser au Dr LUCIEN PAUFIN, médecin de la Faculté de Paris, rue Bourbon, 180, entre Ste-Anne et Dumaine. 4juill—1m

TAMARINS FRAIS.

Quarante barils TAMARINS FRAIS, en débarquement et à vendre par
E. E. MOUGIN, Pharmacien,
15 juin Dauphine et Douan

Sangsues Suédoises.

3000 sangsues suédoises, saines, et en bon état, en débarquement du steamship Morning Star, à vendre par
E. E. MOUGIN, pharmacie
Encoignure Dauphine et Douan

VENTES A L'ENCAN.

PAR J B CROZAT, Encanteur
Bureau No 36, rue Royale.

VENDREDI 24 juillet 1863, à 11 heures A. M., sera vendu à son magasin d'encan, rue Royale, entre St-Louis et Conti—

Un alambic complet, armoires, chaises, bureaux, berceaux, table de lit, grandes, lavabo, et 300 livres vieux cuivre—Aussi à 11 une bonne barrique de vin et une belle jument. Conditions—comptant. 23juill

Succession de Hosrite Roches.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur,
Bureau rue des Ursulines, No 80.

EN vertu d'un ordre de l'honorable E. Hiestand, juge de la cour de district de la Nlle Orléans, agissant en l'absence du juge de Paroisse, [illegible] le 24 juillet 1863, à 11 heures du matin, au coin des rues Camp et Hobon, [illegible] les effets mobiliers appartenant à la succession, comprenant meubles, literie, vaisselle, etc.

Conditions—Comptant en monnaie courante de cette ville. 16 juillet—14 24 juil

Départ, VENDREDI, 24 du courant, à 7 heures P. M. positivement.

Pour PORT HUDSON, BATON ROUGE et DONALDSONVILLE. Le bateau à vapeur J. H. KEY-SELL, capitaine J. H. Russell, est prêt à recevoir du fret pour les débarcadères indiqués ci-dessus. Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer. Le bateau ne partira pas du côté ouest de la rivière. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Bienville. 23juil

Pour la paroisse de Plaquemines

Le bateau à vapeur THEODILE fera des voyages réguliers, partant de la Nlle-Orléans pour la Pointe à la Hache. Pour fret ou passage s'adresser au Port St. Philippe et aux débarcadères intermédiaires. DAVID, 117 Vieille Levée

N. B. Le bateau partira de l'embarcadère près de la rue St Philippe, quai Canal. [illegible]

POUR PASCAGOULA

Partant immédiatement

Le goélette-paquet MARGUERITA, capitaine Geary, partira pour Pascagoula, dans le courant de cette semaine. [illegible] S'adresser à bord, ou dans la rue Carondelet No 4, au premier. 19juillet—1

POUR LA HAVANE.

La goélette TALISMAN fera voile, capitaine [illegible] partira pour la Havane le [illegible] courant. Pour fret ou passage s'adresser [illegible]. Pour les détails, s'adresser à JOSEPH KELLEY, rue Douane, No [illegible]

POUR LIVERPOOL et HAVRE,

Le beau navire italien CARIOCA, capitaine Mosati, partira sous peu pour le port. Pour le reste de fret, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA Jr,
16 juillet 62 et 64, Vieille Levée.

A vendre pour clore une société,

Les bons sloops FLORENTINA et FLORENTINA, qui se trouvent actuellement au bassin de l'Ecole des Mines, [illegible] S'adresser à S. D. MORD, [illegible] rue Tchoupitoulas, No [illegible]

Les Taxes. Les Taxes.

Bureau du Trésorier, 10 juillet 1863

LES TAXES DE VILLE sur les propriétés foncières, le capital et les meubles sont maintenant dues et doivent être payées à ce bureau.

En s'acquittant promptement, on évitera les inconvénients et les frais JOHN S WALTON
10juill—1m Trésorier de la ville

Préservez vos dents.

J. A. CASADAVANT,

Chirurgien-Dentiste

117, rue Royale, en face de l'hôtel St Louis,

Continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art de dentiste. [Réduction de prix, à cause de la dureté des temps.]

Mme ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE,

Rue Treme, No 248, entre Ursulines et Bayou

TRAITE avec succès les maladies nerveuses, la cécité, les palpitations, l'asthme, la goutte, les affections d'estomac et les digestions difficiles, les maladies de peau, scrofules, les tumeurs [illegible] Consultation tous les jours. 18 juill

MALADIES SECRETES.

Syphilis — Gonorrhée — Ulcérations — Dartres — Plaies anciennes — Scrofules — Scorbut &c. &c.

M. E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris, ... traitement de MALADIES SECRETES [illegible]

Les personnes atteintes de maladies de la peau, d'ulcérations, de plaies anciennes, de syphilis à la fin et plus tard, trouveront des remèdes efficaces. [illegible] Encoignure Conti et Bourgogne.

VINS. VINS.

TROIS CENTS barriques vin rouge ordinaire,
40 do do de plus anciens,
15 barils vin blanc Sauternes,
300 caisses vin rouge St Julien,
100 do blanc Sauternes,
100 1/2 boites cèpes à l'huile.
A vendre par C. BORDEAUX
17 juin—1m 147 rue Royale

Maison J. Augé.

63, CHARTRES

Reçu par le steamer Locust Point,

UN assortiment de peignes en écaille et autres, des plus nouveaux.

Un joli choix de parfumerie des meilleures maisons de Paris.

Ces articles seront vendus aux plus bas prix possibles.

NOUS avons en magasin un stock de vins et de vieilles liqueurs de premier choix, comprenant Eau-de-vie, cognac, Bordeaux, &c. Whisky d'Ecosse et d'Irlande. Rhum de la Jamaïque, &c. Vins, Madère et Xérès. Champagne Clavel, Oporto, liqueurs de Hollande. A vendre par E. J. HART & CO, rue Tchoupitoulas, Nos 77 & 79

BEURRE. 250 tinettes beurre goshen nouveau, de choix, chinois, du New York.
FROMAGES—150 caisses fromage State et de l'Ouest, nouveau et de choix. En magasin et à vendre par FRED. DEL BONDIO, rue Lafayette Nos 28 et 30 15juillet Encoignure Commerce

Aux fabricants de cigares.

EX LOCUST POINT

Paquets de tabac de Connecticut de première qualité—Cape et imported et tabac de la Havane. A vendre par MAYER FRERES,
10juillet—1m 31, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras

Demande de Blanchisseuse.

On demande une bonne blanchisseuse. S'adresser à l'encoignure Dumaine et Dauphine No 107

HUILE DE FOIE DE MORUE

IODO-BROMO-PHOSPHOREE.

DE FOUCHER

CETTE huile par l'addition de l'IODE, DU BROME et du PHOSPHORE, combinés à la meilleure huile de TERRE NEUVE est CINQ FOIS PLUS FORTE que l'huile de foie de morue simple. Par conséquent sera de beaucoup préférable à toute autre huile, et sera aussi plus économique, ECONOMIE de TEMPS, D'ARGENT, et de SOUFFRANCES.

Dans les maladies des POUMONS, consomption etc. SCROFULES, RHUMATISMES CHRONIQUES, GONFLEMENT des GLANDES, AFFECTIONS RACHITIQUES [illegible] Agent E. E. MOUGIN Pharmacien, Nouvelle Orléans, Encoignure Dauphine et Douane 15 juin 3fpo—1an

Chemin de fer Pontchartrain.

Prix—25 cents seulement, aller et retour, le même jour.

Arrangements de Printemps et d'Eté

A partir du SAMEDI 28 MARS 1863, les convois partiront comme suit :

DE LA VILLE		DU LAC	
[illegible]		[illegible]	

Les chars à vapeur [illegible] les convois [illegible]

O PANDELY Surintendant

M VICTOR DUBOIS

A l'honneur d'informer ses clients et le public en général qu'il vient de transférer son SALON DE BARBE ET DE COUPE DE CHEVEUX du No 45, rue Bienville, au No 38, rue Royale, entre Bienville et Conti, [illegible]

MAISON AUGÉ.

Chartres, No 63 encoignure Bienville,

LA maison de JEAN AUGÉ a l'honneur d'annoncer à ses clients ainsi qu'au public, qu'il vient de recevoir par les steamers Marion et George Washington, les articles suivants venant de Paris : gants Jouvin, un joli choix de peignes d'écaille, nouveaux modèles, chignons, bleus lustre, une grande variété de résilles [illegible] et d'autres articles du dernier goût, ce qui a paru le plus récemment en France, ainsi qu'un grand assortiment de parfumerie, venant des meilleures fabriques de Paris, et de Grasse.

Nouvel assortiment de CHEVEUX. Il a toujours en magasin toutes sortes d'OUVRAGES EN CHEVEUX, fabriqués chez lui.

Objets nouveaux de fantaisie pour les deux sexes.

Il recommande toujours au public, sa composition pour faire croître les cheveux, fortifier la racine et les empêcher de tomber, il donne un brillant magnifique à la chevelure. Les personnes qui en font usage depuis nombre d'années ont rendu pleine justice à cette composition.

Les tenues de coiffure se donnent toujours avec beaucoup d'attention. Il y a un salon pour les dames et un pour les messieurs. 13 mai

VENTES A L'ENCAN.

Toile d'emballage de l'Inde, Sels, Farine, Café, Jambons, Plats-Bois, Balais, Baquets, Fromage, Savon, Whisky, Eau de vie, &c., à l'encan.

PAR R T MONTGOMERY.

IL sera vendu, aujourd'hui, vendredi, 24 du courant, à onze heures au magasin d'encan, rue du Camp, No 33—

17 balles toile d'emballage de l'Inde,
75 rouleaux do do et 5 barils
100 barils farine,
35 tierçons jambons,
15 boucauts plats-bois,
30 douzaines balais,
30 do baquets
20 sacs café Rio,
200 do fromage,
70 barils et 5 pipes whisky et eau de vie.
Egalement—Une grande variété d'autres provisions de choix.

Conditions—comptant, en monnaie courante. 24 juil

115 balles Foin à l'encan,

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu samedi 25 du courant à 10 heures au la Levée, au pied de la rue Poydras—
115 balles foin.
Conditions—comptant, en monnaie courante. 24 juil

Marchandises variées

ET

Nattes blanches et couleur.

PAR GABRIEL LEAUMONT

Salle d'encan, 59 rue de Chartres

VENDREDI 24 courant, à 10 heures du matin, sera vendu pour compte de qui il appartiendra, au magasin d'encan, rue de Chartres No 59—

25 pièces nattes blanches et couleur.

Aussi :

Plusieurs chambres, lustres et rouges, batiste, dentelles, rubans, vestes, indiennes, [illegible] mouchoirs, [illegible]

Conditions—comptant. 24 juil

Marchandises sèches et Vêtements

PAR HOFFMAN & MARKS,

J. H. SIMON, encanteur

Bureau rue de Chartres No 41

VENDREDI 24 du courant, à 10 heures du matin, sera vendu—
[illegible]

Café Café

PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu samedi [illegible] au magasin des Messrs [illegible]

Foin Foin

PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu vendredi, [illegible]

Succession de E. B. Sykes

PAR D. E. MORPHY, encanteur

SAMEDI 25 du courant, à 11 heures du matin, dans le magasin des Messrs [illegible] sera vendu, par ordre de l'honorable Cour de Paroisse de la Nlle Orléans [illegible]

Meubles Meubles

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur

Bureau au coin des rues Gravier et Magazine.

VENDREDI, 24 du courant, sera vendu, à 10 heures, à l'entrepôt No 74 de la rue St Charles, un assortiment général de meubles, comprenant armoires, lits, chaises, [illegible] Conditions—comptant. 19juillet

VENTES JUDICIAIRES

L. Telmont vs J Becker.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,334—En vertu d'un ordre de vente [illegible] le 21 de juillet 1863 [illegible] SAMEDI, 1er août 1863, [illegible] Conditions—comptant en monnaie courante. JAS F DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

A. Guyot vs ses Créanciers et les Créanciers de Guyot frères.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,336—En vertu d'un ordre de vente [illegible] en face de la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, [illegible] JAS F DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Wm E. Flanders vs. James S. Doyle—La même vs. le même—Jacob Barker tiers opposant.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No [illegible] En vertu d'un ordre de vente [illegible] je procéderai, à VENDREDI le 31 juillet 1863, [illegible] Levée entre Erato et Thalia, Premier District de cette ville [illegible]

Une machine complète, compose, [illegible] Conditions—comptant. JAS E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Patrick McCormack vs. Jacob C. Stewart et J. M. [illegible]

QUATRIÈME Cour de Paroisse de la paroisse d'Orléans—No 6,097—En vertu d'un writ de fi fa [illegible] SAMEDI, 25 juillet 1863, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, Second District de cette ville—

DEUX LOTS DE TERRE, situés dans le Premier District [illegible] LOUIS GASTINEL, Shérif.

23juin—Jt n. 25

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Perrot

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Bourbon, No 21, entre Dauphine et Bourgogne

☞ Les prix varient de $4 à $[illegible] suivant le degré d'avancement des élèves.

☞ Les personnes qui désirent des [illegible] peuvent s'adresser à l'institution, rue Dauphine, No [illegible] entre Dauphine et Bourgogne.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DENON,

275.........RUE DAUPHINE........275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement [illegible]

INSTITUT ST-CHARLES,

Rue Bourbon No. 15,

Entre les rues Canal et du Canal.

MME MACE informe respectueusement ses amis et [illegible] et les familles qui ont envoyé leurs enfants, [illegible]

Institution de Mme E. Locquet

Rue du Camp, 207, entre les rues de Poydras.

LA réouverture des classes de cette institution pour le cours d'hiver a eu lieu le 1er septembre prochain.

Le nombre des élèves augmentant chaque jour, la directrice a transféré son établissement dans le vaste et beau local connu sous le nom de l'Institut Vernadsk, [illegible] occupé par l'institution de Mme Dupuy [illegible]

Les élèves et les meubles [illegible] au confort et de l'hygiène.

[illegible] comme par le passé, [illegible]

Pour plus amples informations, s'adresser à l'établissement. [illegible]

Tabac à chiquer.

20 Caisses H. Watson & Co [illegible] la livre,
20 [illegible]
15 caisses Burger [illegible]
en pelotes de 8 à 20 livres [illegible]

Ces tabacs sont de choix, longtemps appelés Marmadeux et sont faits et de première qualité. Garantis pour être de la meilleure qualité que se trouve dans la Virginie.

A vendre par MAYER FRERES,
31, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras.
10juillet—1m

Cigares.

CIGARES de toutes qualités et grandeurs—soit faits de tabac du pays ou de tabac de la Havane.

A vendre en quantités qu'on désirera, par MAYER FRERES,
31, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras
10juillet—1m

VIN ! VIN !

CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles.

A vendre par H. H. GASTENDYK,
31juin—1m Rue Tchoupitoulas, No 13.

Vins en barriques.

20 barriques vin rouge de Bordeaux pour familles
10 do vin de Cette, rouge.
10 barriques vin blanc, Haut Sauternes,
25 barils vin blanc, do
20 quarts de pipe Madère,
10 " " Porto,
5 barils " Sherry.

En magasin et à vendre par HENRY VALETON & CO,
19juillet 77, 79 & 81, rue Bienville.